



## Rentrée 2021 :

### **amplifier l'action, exiger des moyens pour le fonctionnement du Second degré.**

Nos organisations font, avec les personnels du Second degré, le constat des difficultés que révèle la préparation de la rentrée 2021 dans l'académie de Toulouse.

Les 1.800 suppressions de postes au plan national se concrétisent en ce moment dans nos établissements, où, malgré 2.255 élèves attendus en plus à la rentrée, le ministère a fait le choix de retirer 55 emplois en dur, prétendant les remplacer par des heures supplémentaires, dont personne, même le rectorat, ne sait à la vérité si elles pourront être absorbées.

Les retours des établissements montrent partout, mais plus encore dans les départements ruraux :

- une diminution des dotations en Heures Postes, au profit d'un volume d'Heures Supplémentaires qui ne cesse de croître ;
- la diminution drastique, parfois totale, des marges horaires déléguées aux établissements ;
- la hausse prévue des effectifs des classes, en collège comme en lycée ;
- la nécessité d'arbitrer localement des choix de diminution de l'offre de formation proposée aux élèves : Spécialités de lycée qui ne pourront plus être assurées ; options qui disparaissent en collège comme en lycée ; perte de dédoublements ; choix plus contraints à l'entrée en Lycée professionnel, alors que la demande des familles se renforce, regroupements de sections dans certains enseignements etc.
- la multiplication des compléments de service imposés aux collègues, alors même que des heures restent à couvrir dans la matière au sein de l'établissement ;
- de trop nombreuses mesures de carte scolaire.

La Haute-Garonne n'est pas épargnée non plus, la hausse démographique qu'elle connaît n'étant pas accompagnée à la hauteur nécessaire.

Nos organisations réclament l'annulation des suppressions de postes et le recrutement massif de personnels, dans le cadre du Plan de relance, pour l'Education de la jeunesse, malmenée depuis un an par le contexte sanitaire et dont les besoins éducatifs se sont accrus.

Elle appellent pour l'obtenir à se mobiliser partout où c'est possible, y compris en décidant de recourir à la grève (des préavis sont déposés de semaine en semaine), avec les parents d'élèves, et dans la durée pour :

- chiffrer les besoins non couverts par les dotations, et mettre en évidence les problèmes de moyens non résolus à ce jour, les pertes d'option ou les réductions des possibilités de formation offertes aux élèves dans le cadre des DHG allouées ;
- refuser les heures supplémentaires au-delà de ce qui est imposable pour préserver la qualité de l'enseignement pour les élèves et des conditions de travail des personnels, et obtenir ainsi leur transformation en postes ;
- interpeller le ministre et les élus : conseillers départementaux (collèges), régionaux (lycées et LP) et parlementaires, pour faire connaître nos revendications ;
- interpeller l'opinion publique par des actions médiatiques ;
- participer aux rassemblements départementaux organisés notamment à l'occasion des CTsD et CDEN du mois de mars ;
- débattre des suites, et notamment de la perspective d'une action académique à la fin mars, éventuellement prolongée par un mouvement national.